

Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher,  
lors de l'ouverture du IVe Forum parlementaire franco-marocain  
à l'Assemblée nationale, le 13 décembre 2019

*Seul le prononcé fait foi.*

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, cher Richard Ferrand,  
Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, cher Habib El Malki,  
Monsieur le Premier Vice-président de la Chambre des Conseillers, cher  
Abdessamad Kayouh, qui représentez le Président Benchamach,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de commissions et de groupes d'amitié,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur l'Ambassadeur du Maroc en France,  
Mesdames et Messieurs,

Avec le Président Richard Ferrand, qui nous reçoit ce matin, nous sommes très  
heureux de vous accueillir à Paris, Monsieur le Président de la Chambre des  
Représentants, Monsieur le Premier Vice-président de la Chambre des  
Conseillers, mes chers collègues Parlementaires, pour la quatrième session du  
Forum parlementaire franco-marocain.

Quatrième session déjà ! Le Forum franco-marocain illustre la vitalité de la  
diplomatie parlementaire entre nos deux pays : le Maroc, à travers les deux  
chambres de son Parlement, est le seul pays avec lequel les deux assemblées du  
Parlement français ont fait le choix d'une concertation régulière. C'était  
en 2013.

Notre Forum a non seulement renforcé la relation bilatérale. Il a su la préserver, à certains moments sensibles, des aléas ou des tensions qui pouvaient agiter ici et là les pouvoirs exécutifs. Il s'est inscrit dans la durée, au-delà des variations du climat politique.

La diplomatie parlementaire, elle l'a montré entre nos deux pays, c'est la basse continue qui, avec la régularité d'un métronome, scande la relation bilatérale, et ne s'interrompt jamais.

Et il appartient à la diplomatie parlementaire de faire entendre sa petite ou sa grande musique, alors que dans quelques jours se tiendra à Paris la traditionnelle Rencontre à haut niveau entre nos deux gouvernements. Notre Forum ouvre, en quelque sorte, une séquence bilatérale d'importance majeure.

Bien sûr, le terreau de nos relations est propice. L'impulsion vient du sommet de l'Etat. La relation que le Président Chirac avait noué avec votre pays et Sa Majesté le Roi Mohammed VI, transcendait le caractère officiel. Sa Majesté l'a parfaitement exprimé dans le message de condoléances qu'elle a adressé à la France et aux Français. Je le cite : « Le Président Chirac donnait à l'amitié avec le Maroc toute sa valeur et savait l'exprimer en des gestes symboliques forts ».

Le Président Sarkozy comme le Président Hollande ont tenu à se rendre en visite d'Etat au Maroc peu de temps après leurs élections. Je ne doute pas que le Président de la République française aura à cœur d'accomplir prochainement ce geste fort à l'égard de votre pays, symbole d'une amitié tangible.

Car les symboles sont essentiels !

Parce que notre partenariat d'exception demande sans cesse à être enrichi, densifié, renouvelé. Ne nous contentons pas des réflexes ou des situations acquises. Tournons-nous vers de nouveaux projets ! Trouvons ensemble un nouvel élan !

Le Président Ferrand a exposé les enjeux liés à la mer et aux océans, qui constitueront le 1<sup>er</sup> thème de vos travaux. Je souhaiterais pour ma part introduire le sujet que nous avons, d'un commun accord, proposé avec la Chambre des Conseillers : « *Le Maroc et la France partenaires pour la sécurité et le développement en Afrique* ».

Les réponses sécuritaires, nous le savons, ne suffiront pas à vaincre la violence et le terrorisme. Mais sans rétablissement de la sécurité, au Sahel, en Libye, il n'y aura pas de développement possible.

C'est cette conviction qui nous conduira, je n'en doute pas, à mettre en avant l'excellence de la coopération entre la France et le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et d'aide aux pays en proie à ce fléau, mais aussi à envisager des pistes pour la renforcer.

Et à encourager les Etats, européens comme africains, à s'engager davantage, dans le domaine sécuritaire, aux côtés des pays qui en font la demande - je pense aux Etats du G5 Sahel en particulier. Vous me permettrez à cet instant de rendre hommage à nos treize soldats tombés il y a peu au Mali, ainsi qu'aux 71 soldats nigériens tombés sous l'assaut des terroristes. Ils ont défendu notre liberté à tous, Africains comme Européens.

Le Maroc, par sa position géographique singulière, est un trait d'union entre les pays européens et l'Afrique. Le Roi Hassan II l'exprimait sous l'angle de la métaphore, je le cite : « *Le Maroc est un arbre dont les racines plongent en Afrique et qui respire par ses feuilles en Europe.* »

En matière de développement, le Maroc et la France peuvent porter ensemble des projets de coopération trilatérale ou Nord-Sud-Sud. Il vous appartiendra d'en définir les champs prioritaires et les modalités.

Mais à l'heure où l'on veut artificiellement, et pour des raisons idéologiques, séparer les cultures, opposer les régions du monde, dresser les populations les unes contre les autres, le Maroc et la France, sur la base d'un partenariat fondé sur la réciprocité, sont en mesure de donner une autre vision, et de promouvoir un autre destin, plus apaisé.

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous me permettez de conclure sur la coopération parlementaire. La coopération parlementaire a toute sa place dans les liens si denses qui unissent nos deux pays.

La Chambre des Conseillers et le Sénat ont renouvelé en 2015 leur accord de coopération de 1999. Nous avons depuis travaillé, avec constance, sur l'efficacité des procédures législatives, la modernisation des méthodes de travail, le renforcement du contrôle de l'action gouvernementale.

Le Sénat aura prochainement à cœur de prendre toute sa part dans le nouveau jumelage qui sera établi, dans le cadre européen, avec la Chambre des Conseillers, Monsieur le Premier Vice-président, et je tenais à vous en apporter l'assurance.

La Chambre des Conseillers et le Sénat ont en effet en partage les mêmes compétences et le même rôle premier en matière de décentralisation et de régionalisation, qui figurent parmi les priorités tracées par le Roi Mohammed VI.

À travers la décentralisation, le renforcement des capacités d'action des collectivités locales, les coopérations décentralisées, nous pouvons favoriser dans nos deux pays une société plus inclusive, aux territoires moins fragmentés, à l'égalité mieux respectée.

C'est aussi cela l'intérêt du bicamérisme ! Nos deux pays l'illustrent bien !

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Il y a je crois un proverbe marocain qui dit : « L'avenir est une femme enceinte ». Il s'agit d'une belle métaphore pour qualifier nos relations, enracinées dans le passé mais toujours ancrées dans la promesse d'un avenir fécond.

Vive l'amitié entre nos deux Parlements ! Vive le Maroc ! Vive la France !